

**Isabelle F-Dufour, Natacha Brunelle,
Roxanne Couture-Dubé et David Henry,
*Désistement et (ré)intégration sociocommunautaire :
l'expérience de jeunes judiciairisés de 16 à 35 ans***

Québec, Presses de l'Université du Québec, 2024, 363 pages.

En criminologie, et depuis l'ouvrage phare de Shadd Maruna en 2001 *Making Good : How Ex-Convicts Reform and Rebuild their Lives*, le concept de désistement (ou de désistance, terme plus usité en Europe) est connu et prend sa place au sein de la communauté scientifique. À ce jour, de nombreuses contributions existent sur ce sujet, cependant l'ouvrage rédigé par F-Dufour et collègues était nécessaire, et ce, à plus d'un titre. Premièrement, depuis 2001, le désistement a pris de multiples virages et visages, s'enrichissant des récits amassés auprès des personnes en conflit avec la loi et développant une approche de plus en plus intégrative, misant sur les facteurs politiques et sociétaux, développementaux et individuels ainsi que sociaux et relationnels auxquels fait face ce public judiciairisé. Aussi, un ouvrage qui expose l'ensemble de ces facteurs, découpés en une série de chapitres, ce tout en visant l'intégration des points de vue, était attendu. Ensuite, le désistement, pour celles et ceux qui le côtoient au quotidien (personnes judiciairisées, chercheuses, professionnelles de terrain), est bien plus qu'un cadrage théorique, c'est un positionnement, balisant des savoirs et surtout des savoir-être et savoir-faire. Cet ouvrage, en y associant différentes voix et partenaires, je pense notamment à la présence de David Henry, entre autres directeur général de l'Association des services de réhabilitation sociale du Québec (ASRQ) et à sa postface « Et maintenant que fait-on », illustre fort bien ce que représente, dans son essence, le désistement. Troisièmement, le public visé par cet ouvrage, les jeunes judiciairisés de 16 à 35 ans, constitue un profil qui est relativement peu examiné dans les travaux portant sur le désistement alors que ces personnes sont surreprésentées au sein des systèmes de justice pénale et représentent des défis pour l'accompagnement

et la (ré)intégration sociocommunautaire. Dès lors, à l'image du désistement, cet ouvrage se veut inclusif pour ses lectrices et lecteurs. Il est en effet destiné à tout un chacun qui souhaite comprendre les mécanismes du désistement. De façon plus ciblée, il sera aussi utile à la personne étudiante, qui sera, en outre, sensibilisée à la démarche empirique très présente et au style rédactionnel qui respecte les canons en vigueur des articles scientifiques, également à celle chercheuse qui voudra parfaire ses connaissances sur ce public spécifique ou encore à la personne professionnelle qui accompagne au quotidien les 16-35 ans dans leur (ré)intégration sociocommunautaire.

L'objectif de cet ouvrage collectif, dirigé par un panel diversifié de deux professeures en psychoéducation, d'une candidate au doctorat en psychoéducation ainsi que d'un représentant des milieux communautaires, nommément Isabelle F-Dufour, Natacha Brunelle, Roxanne Couture-Dubé et David Henry, est de présenter un état des lieux de travaux récents et québécois sur la thématique du désistement et de la (ré)intégration sociocommunautaire auprès d'un public cible que sont les 16-35 ans en situation de judiciairisation. Par ailleurs, cet ouvrage a la particularité de s'insérer au sein d'une recherche partenariale d'envergure (2018-2026), incluant 16 chercheurs et 27 partenaires (organismes publics et communautaires) du Québec, à savoir (RÉ)SO 16-35. Dans cet ouvrage, l'axe 1 du programme de recherche est documenté, se consacrant entièrement aux voix des jeunes de 16 à 35 ans, en recueillant leurs récits, que ce soit, entre autres, sur les interventions reçues en situation de placement ou de détention, les soutiens de type formel et informel épinglés, les changements identitaires opérés

ou encore les expériences de victimisation vécues. Notons par ailleurs que la rédaction des onze chapitres composant cet ouvrage, additionné de deux parties, introductives et conclusives, ainsi que d'une postface, sont rédigés à plusieurs mains, tant par les personnes ayant coordonné cet ouvrage que par d'autres contributeurs, professeures, personnes étudiantes en maîtrise ou en doctorat, personnes chercheuses et assistantes de recherche ainsi que personnes professionnelles issues des milieux de pratique.

Si nous plongeons dans l'ouvrage, celui-ci débute par une introduction qui expose les systèmes de justice pénale pour adultes et adolescents au Canada ainsi que le système de protection de la jeunesse au Québec. Cette mise en contexte est utile, car elle met en exergue le rôle crucial exercé, et de plus en plus souvent, par les organismes communautaires dans la prise en charge des personnes judiciarisées, que ce soit dans le cadre d'une liberté conditionnelle (personne majeure) ou de mesures et sanctions extrajudiciaires (personnes mineures). Ce préambule permet donc de mieux apprécier la suite, à savoir la présentation d'ensemble de la recherche partenariale (RÉ)SO 16-35, ses acteurs et ses trois axes de recherche, suivi d'une brève description des chapitres de l'ouvrage.

En poursuivant, un premier chapitre traite des concepts clés examinés par cet ouvrage, afin d'ancrer les contenus dans un cadrage théorique clair. Nous y retrouvons l'évolution des approches correctionnelles, le désistement, le désistement assisté et la (ré)intégration sociocommunautaire. Un deuxième chapitre est lui consacré aux pans méthodologiques de l'axe 1 de la recherche partenariale (RÉ)SO et permet de saisir les caractéristiques de l'échantillon rencontré (140 participants au temps 1 de la recherche, dont 27 filles), le dispositif de recherche mis en place sur deux temps de mesure, le guide d'entretien utilisé (qui est d'ailleurs présenté dans son intégralité en annexe de l'ouvrage) ainsi que d'autres considérations méthodologiques. Ce chapitre intéressera surtout les personnes qui

souhaitent mieux comprendre les résultats exposés dans les chapitres suivants tout comme être inspirées pour mener une recherche prospective portant sur le désistement.

Les neuf chapitres suivants comportent tous une structure identique, semblable à celle d'un article scientifique, incluant un court résumé, un cadrage théorique, une section méthodologique, l'exposition des matériaux de recherche (résultats) et se concluant par une discussion et des recommandations. Selon les objectifs poursuivis par la lecture, ces chapitres peuvent se lire isolément, de façon très fluide, ou de façon progressive, l'un après l'autre. Nous en retenons principalement la richesse des témoignages partagés, les personnes et leurs récits s'incarnant au sein de chaque chapitre, rendant palpables leurs défis. Ceci en fait un ouvrage vivifiant, tant pour la recherche que pour la pratique, ce qu'appuie la présence du guide d'entretien en annexe, pouvant être réexploité à l'issue de la lecture, par la personne chercheuse ou professionnelle.

Plus en détail, le chapitre trois aborde le changement identitaire et les mécanismes le sous-tendant, en mettant en évidence la force de l'exercice d'introspection qui contribue à l'intégration des expériences de vie, dont les sois redoutés et désirés. À mon sens, la stimulation de l'introspection et d'un regard critique sur soi-même sont des pistes accessibles pour les agents de désistement, formel et informel, afin de favoriser l'inclusion progressive des sois et d'éviter une confrontation directe autour du soi redouté. La prégnance des forces sociales est également relevée, soit comme décourageant la personne à changer en présence de vécus d'adversité, soit comme constituant un moment décisif qui accélère le processus d'introspection. Aussi ce chapitre, en apparence centré sur les facteurs internes et identitaires du désistement, fait la part belle aux interdépendances entre l'individu et ses sphères de vie, sociale et sociétale, afin de rappeler, à l'instar de Bronfenbrenner et de sa théorie écologique du développement

humain²⁶, que « tout est dans tout ». Ce chapitre constitue donc un très bon préambule qui introduit aux suivants, qui se concentrent eux sur le réseau social informel des 16-35 ans.

Ainsi, le chapitre 4 investigate la perception des jeunes judiciairisés sur les types de soutien, émotionnel, instrumental et informationnel, apportés par les familiers. À titre personnel, j'ai particulièrement apprécié ce chapitre, car il met en exergue les nuances entourant ces formes de soutien, devenant un levier à la mise en action (introspection, démarches vers des services formels) ou au contraire constituant un obstacle à ceux-ci (ré arrestation par exemple). Dès lors, plutôt que la présence de relations, sociales ou familiales, c'est la qualité relationnelle qui devrait être examinée en priorité. Les témoignages mettent également au premier plan les défis personnels de la personne judiciairisée ainsi que le besoin d'être acceptée avec respect et dignité. Ce chapitre ouvre également la voie à plusieurs pistes d'action. Je relève ainsi la pertinence d'intégrer les familiers au sein des interventions délivrées, que ce soit au départ de l'inclusion des familles lors de cérémonies célébrant les succès et changements de la personne, les programmes de parrainage et pair-aide, parfois plus accessibles pour les jeunes judiciairisés, enclins à suivre l'avis de leurs pairs, ou encore la diversification des soutiens de type informel, en dehors des figures parentales quand celles-ci ne sont pas disponibles. Cela permet aussi de réfléchir à la création de groupes de soutien encadrés pour ces agents informels de désistement, de façon à les sensibiliser aux ambivalences qui se présenteront à eux et à les épauler des points de vue émotionnel et informationnel. Le chapitre 5 aborde les agents de désistement de type informel, structuré ou non, ce auprès de personnes dépendantes aux substances psychoactives. À noter qu'au sein de ce chapitre et du suivant, sera abordé un public particulier, les personnes judiciari-

sées et dépendantes aux substances psychoactives. De mon point de vue, la focale sur une problématique particulière est intéressante, car cela permet d'examiner d'éventuelles spécificités et d'être plus précis en matière de recommandations. Se pose toutefois la question des choix opérés, basés sur une caractéristique distinctive, ici les personnes en situation de dépendance, plus loin le public féminin, ce sans logique affichée par cet ouvrage de cibler des caractéristiques personnelles au sein des 16-35 ans. Aussi, il aurait pu être utile de discuter de cette issue au sein d'un chapitre en particulier, d'autant plus quand le chapitre conclusif aborde des profils de personnes désistantes (les converties, les repentantes...), transcendant les distinctions selon des caractéristiques isolées. En effet, ces deux méthodes d'analyse, que ce soit se centrer sur une caractéristique distinctive pour cibler un échantillon, que réunir plusieurs caractéristiques au sein de profils, sont nécessaires pour affiner nos compréhensions des processus de désistement. En revenant au chapitre 5, nous pouvons relever que les huit principes de McNeill sont utilisés comme cadrage théorique, ce qui constitue un chapitre pertinent pour guider son positionnement professionnel dans le cadre de la relation d'accompagnement avec une personne judiciairisée.

Le chapitre 6, comme annoncé, se consacre aux liens entre le rétablissement de la dépendance aux substances psychoactives et le désistement de la délinquance, sous le prisme des effets perçus des services reçus et des intervenants en dépendance rencontrés. Au sein de ce chapitre, l'importance des interventions délivrées en dépendance est au centre des analyses, notamment la façon dont ces professionnels peuvent soutenir les changements sur les plans relationnel, social et identitaire, grâce à la qualité de l'alliance thérapeutique développée et à l'espoir suscité par celle-ci. Ainsi, le recours à plusieurs services, correctionnels ou non,

(26) U. Bronfenbrenner, *Ecological models of human development. International encyclopedia of education*, 3(2), 1994, 37-43.

est une avenue majeure dans le cadre de la (ré)intégration sociocommunautaire, d'autant plus quand de la comorbidité est présente. Ceci est à mettre en lien avec le chapitre 11 dédié à la continuité des services offerts aux personnes judiciarisées. Le chapitre 7 expose les trajectoires de victimisation de garçons et de filles, les liens entre celles-ci et les faits infractionnels posés ainsi que leur consommation de substances psychoactives. Ce chapitre démontre à quel point ces trois expériences sont reliées entre elles et comment certaines peuvent exercer une fonction presque d'autothérapie pour oublier, être aimé ou s'aimer, et reprendre un peu de contrôle personnel sur sa vie.

Les trois chapitres suivants traitent du désistement assisté formel. En particulier, le chapitre 8 aborde les interventions formelles reçues en milieu de placement. Ce chapitre examine de façon très nuancée les apports et limites suscités par les milieux de placement, ce par le biais des relations avec les professionnels. Ce chapitre est aussi dédié au développement de l'éthique du *care* et aux savoir-être des professionnels. Le chapitre 9 est consacré spécifiquement aux filles judiciarisées et illustre la nécessité de pouvoir (RE)pAnser les interventions formelles à leur égard, notamment en tenant compte de leurs spécificités en matière de santé mentale, de victimisations, et de stratégies de régulation de conflits interpersonnels faisant intervenir les infractions et le recours aux substances psychoactives. Également l'importance de miser sur leurs capacités d'agentivité pour compenser les pertes de contrôle vécues. Enfin, le chapitre 10 discute les services reçus durant l'incarcération et les répercussions au niveau des processus de désistement. Ce chapitre démontre bien les ambivalences vécues par les personnes en détention, constituant un fragile équilibre entre, d'une part, l'instrumentalisation des interventions pour éviter l'ennui ou obtenir un bénéfice matériel et *in fine*, diminuer les peines et privations de la détention. D'autre part, être face aussi à des interventions qui instrumentalisent les personnes détenues

par le biais d'une gestion essentiellement collective qui s'exerce dans un contexte coercitif, peu propice à la création d'un climat serein pour parler de soi et développer un exercice d'introspection. Par ailleurs, ce chapitre amorce également le suivant puisqu'il met en évidence la nécessité de préparer la (ré)intégration sociocommunautaire dès la détention et de poursuivre à la sortie en offrant une assistance face aux défis logistiques, professionnels et humains à vivre.

Le chapitre 11, comme mentionné, examine les défis de l'accès et de la continuité des services reçus, public et communautaire, sur le chemin du désistement et de la (ré)intégration sociocommunautaire. Ce chapitre est nécessaire quand on s'intéresse au désistement puisque celui-ci se marque par des allers et retours non linéaires. Le maintien de l'accompagnement est donc capital, tout comme les relais mis en place entre plusieurs contextes d'intervention afin de répondre à la complexité des personnes accompagnées. Ce chapitre est particulièrement instructif pour les personnes professionnelles car il examine la façon dont l'accès à des services constitue ou non un levier dans l'intervention, et aussi car il discute de la confidentialité des échanges et de la possibilité de changer d'intervenant. Ceci se vit dans la pratique, mais se doit d'être rappelé, comme constituant aussi une étape dans l'accompagnement, source d'apprentissages, et non comme étant synonyme d'échec.

Enfin, deux chapitres conclusifs, à deux voix, rédigés respectivement par Isabelle F-Dufour et par David Henry, abordent les enjeux pour la pratique telle que la suppression du casier judiciaire pour acter le désistement tertiaire, « outiller » les agents de désistement informel, accentuer la pair-aidance, ou encore veiller à la célébration des petits succès des personnes judiciarisées tout en soignant l'alliance thérapeutique des professionnels. Une piste supplémentaire, et porteuse à mon sens, en écho à l'orientation prise par cet ouvrage et appuyée par Porpo-

rino²⁷, serait de demander directement aux 16-35 ans ce qu'elles et ils imaginent comme pistes d'action, à titre individuel, relationnel, formel ou informel, ou encore communautaire.

À titre personnel, les points d'attention que je retiens particulièrement concernent la vision citoyenne associée à la (ré)intégration sociocommunautaire et le fait que nous sommes toutes et tous responsables du vivre ensemble autour d'une société plus inclusive, y compris pour les personnes avec un vécu de judiciarisation. Autour de ce postulat d'inclusivité, c'est également la nécessaire complémentarité des agents de désistement de type formel et informel qui est à poursuivre et à combiner selon les besoins et spécificités de la personne. Également, je relève la part belle faite aux notions du *care* et de l'éthique du professionnel autour du développement de ses savoir-être. Quand l'on travaille avec des personnes judiciarisées, et cet ouvrage l'exprime très justement, des capacités d'écoute, de curiosité et de découverte de l'autre, de compréhension attentive et de valorisation, sont précieuses, car accor-

dant une part d'humanité à des personnes qui n'en ont que peu bénéficié ou qui en ont oublié les effets positifs. Face à des expériences de vie aversives, à des personnes qui se sentent exclues ou qui excluent, qui souffrent et font souffrir, il est primordial d'offrir un contre-pied et d'incarner, en tant que professionnel, l'espoir que l'inclusion et l'individualisation ont leur place, et que cela se transmet par le contact avec autrui. Ceci est d'autant plus criant devant les défis sociétaux que nous connaissons au XXI^e siècle, avec l'avènement des technologies et de l'intelligence artificielle notamment.

Pour conclure la recension de cet ouvrage sur le désistement des 16-35 ans, je me permettrais d'évoquer une citation de Deepak Chopra « Vous devez trouver l'endroit à l'intérieur de vous-même où rien n'est impossible »²⁸ en y ajoutant, « ce avec l'appui d'agents de désistement, formel et informel, ainsi qu'avec le soutien de la communauté ».

Cécile Mathys
Université de Liège

Yves Boisvert et Luc Bégin, *La police et les contrôles sanitaires / Derrière la façade*

Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2024, 395 pages.

La recherche en droit pénal et en criminologie n'a pas l'habitude de traiter du travail de la police autrement que comme l'intervention de la police en termes de prévention et de répression de la criminalité « classique », i.e. de la criminalité contre les personnes, surtout en termes de violence physique, et contre les biens, surtout en termes de vols de tout acabit. Or, voilà que Messieurs Boisvert et Bégin, auteurs de ce livre sur *La police et les contrôles sanitaires*, nous amènent

à suivre le travail de la police à l'occasion d'une législation « historique » en matière de respect d'une réglementation en matière de « couvre-feu » lors de la période de la pandémie covid-19 au Québec en 2020-2021.

Le 13 mars 2020 a marqué un tournant au Québec (et ailleurs évidemment, comme en Europe) avec l'instauration de l'urgence sanitaire liée à la covid-19, qui a contraint le gouvernement à faire la gestion de la pan-

(27) F. Porporino, Bringing sense and sensitivity to corrections : From programmes to "fix" offenders to services to support desistance, in J. Brayford, F. Cowe, et J. Deering (dir.), *What else works ? Creative work with offenders*, Willan publishing, 2010, p. 61-87.

(28) D. Chopra, *Les sept lois spirituelles du succès*, Éditions Jouvence, 2023.